

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

Réf n°359/2020

OBJET: Désignation du Représentant au RES'EAU

Membres: 18

Présents votant : 11

Pouvoirs: 3

Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT

2 2 SEP. 2020

D.R.C.L GREFFE - P.F.R.A.

Affichée le :

L'an deux mille vingt, et le 10 septembre

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 14 aout 2020, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac

PRESENTS votants:

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Gaëlle LEVÊQUE, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Michel VELLAS, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jacques ARRIBAT, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Marc CARAYON, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Nicole MORERE, conseillère départementale du canton de GIGNAC,
- Monsieur Jacques RIGAUD, conseillère départementale du canton de LODEVE,

PRESENTS non votants:

- Monsieur Sébastien VAISSADE, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Myriam GAIRAUD, déléguée suppléante de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,

La présidente propose la candidature de Madame Goudal, Maire de Celles, pour le poste de représentant à l'association RES'EAU34.

Il est demandé si d'autres délégués titulaires sont candidats. Il est procédé au vote.

Le Comité Syndical, Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

DESIGNE Madame Joëlle GOUDAL représentant

Pour Extrait Conforme, A Clermont l'Hérault, Le 10 septembre 2020

Marie PASSIEUX